

QUATRIEME PARTIE

BRUXELLES AU TEMPS DE LA DOMINATION ESPAGNOLE

(1515 à 1713-14-15)

A. — PREMIERE PERIODE : DE L'AVENEMENT DE CHARLES-QUINT A LA FIN DU REGNE DE PHILIPPE II

(1515 à 1598)

I. VIE POLITIQUE ET MILITAIRE

1^o) RÈGNE DE CHARLES-QUINT

(1515-1555)

LE 5 JANVIER 1515, LES ÉTATS GÉNÉRAUX RÉUNIS A BRUXELLES proclamèrent l'émancipation de Charles de Luxembourg, alors âgé de quinze ans.

Le 28 du même mois, le jeune souverain, qui venait d'être inauguré comme duc de Brabant à Louvain, fut reçu officiellement par la ville de Bruxelles. Le lendemain il prêtait serment.

On sait comment, au cours des années qui suivirent, il devint roi de Castille et de Léon (1516), puis empereur d'Allemagne (1519). On sait également comment, né à Gand, élevé à Malines, il se sentait profondément attaché aux Pays-Bas. Il s'y sentait chez lui. A maintes reprises sa prédilection pour nos régions se manifesta d'une manière indubitable.

Mais les devoirs de sa charge souveraine de maître d'un empire sur lequel « le soleil ne se couchait jamais » l'empêchèrent d'y résider autant qu'il l'aurait voulu. A partir de 1517 il ne séjourna plus chez nous qu'en 1520-22, en 1531 et en 1540. Revenu en 1544 il ne nous quitta plus guère jusqu'au 14 septembre 1556, date de son départ définitif pour l'Espagne, lorsque, ayant abdicqué en faveur de son fils Philippe, il se retira dans le couvent de Yuste.

C'est à sa tante *Marguerite d'Autriche*, et à sa sœur, la reine *Marie de Hongrie*, qu'il confia le soin du gouvernement général des Pays-Bas. La première assumait cette haute charge de 1518 à 1530 (mais résida de préférence à Malines). La seconde, de 1531 au jour de l'abdication impériale, en 1555.

De 1531 date l'ordonnance qui adjoignait à la Gouvernante générale trois *conseils collatéraux* dénommés Conseil d'Etat, Conseil privé et Conseil des Finances, dont l'existence de-

vait se maintenir durant trois siècles. Leur siège fut Bruxelles, définitivement considéré comme *capitale*, résidence préférée de Marie de Hongrie et de la haute noblesse.

(C'est à Bruxelles que les souverains étrangers envoient leurs ambassadeurs, le pape ses légats, et c'est au palais ducal qu'un jour, comme le chroniqueur le consigne avec étonnement, sept têtes couronnées se trouvèrent réunies. Tout d'ailleurs converge vers Bruxelles comme

vers son point naturel. Journallement les courriers y arrivent, apportant des coins les plus reculés du pays les requêtes et les missives; journallement des messagers partent dans toutes les directions, transmettant les ordres du pouvoir central. Guicciardini, qui visita nos contrées vers 1560, nota dans sa « Description de tous les Pays-Bas » : « En la ville de Bruxelles, il y a fort longtemps, réside d'ordinaire la cour et tous les magistrats d'icelle, et les conseils particuliers.... tellement qu'à bon droit on peut la nommer *citè royale*.... » (1)



Fig. 92. Charles-Quint à l'époque de sa jeunesse; buste sculpté par Conrad Meyt; musée de Bruges.
Cliché prêté par la *Radio-scolaire* (I. N. R.)

Par la volonté de Charles les Pays-Bas devinrent un seul corps politique, indissoluble. La Transaction d'Augsbourg (26 juin 1548) en avait fait le « Cercle de Bourgogne », placé sous la protection du Saint-Empire; la Pragmatique Sanction d'Augsbourg (4 novembre 1549) en assura

l'indivisibilité, par l'unification du droit successoral de tous les territoires « bourguignons ».

Ainsi se parachevait l'œuvre d'unification territoriale et de centralisation institutionnelle de nos provinces entamée au siècle précédent par les Ducs de Bourgogne, ancêtres de l'empereur.

C'est à Bruxelles que, le 25 octobre 1555 eut lieu l'émouvante cérémonie de l'abdication de Charles-Quint en faveur de son fils Philippe.

2^o) RÈGNE DE PHILIPPE II 1555-1598.

Dès le lendemain de l'abdication de son père l'infant Philippe était reconnu comme souverain par les Etats de Brabant.

Marie de Hongrie ayant résigné ses hautes fonctions et se préparant à accompagner son

(1) Cf. *Des Marez*, La nationalité belge et Bruxelles Capitale.

frère en Espagne, le nouveau souverain prit personnellement en mains les rênes du gouvernement.

Il lui fallut d'abord poursuivre la guerre contre le roi de France, commencée sous le règne précédent. Lorsque le traité de Cateau-Cambrésis y eût mis un terme — après les victoires de Gravelines et de Saint-Quentin — Philippe se hâta de préparer son retour en Espagne. Le 25 août 1559 il s'embarqua, abandonnant ces pays du Nord pour lesquels, au rebours de son père, il ne ressentait pas la moindre sympathie. Jamais, depuis, il n'y remit les pieds.

Après le départ du roi pour l'Espagne nos provinces furent placées successivement sous l'autorité :

- de la sœur du roi, la duchesse *Marguerite de Parme* (1559-1567);
- du général espagnol Alvarez de Tolède, *duc d'Albe* (1567-1573);
- de don *Louis de Requesens* (1573-1576);
- du *Conseil d'Etat* (1576);
- du demi-frère du roi, l'archiduc don *Juan d'Autriche* (1576-1578);
- du duc de Parme, *Alexandre Farnèse*, fils de Marguerite de Parme (1578-1592);
- de l'archiduc *Ernest*, frère de l'empereur Rodolphe II (1593-1595);
- du *comte de Fuentes* (1595);
- de l'archiduc *Albert*, neveu du roi et futur époux d'Isabelle, la fille préférée de Philippe II (1596-1598).



Fig. 94. Portrait du roi Philippe II en 1555, c.-à-d. lors de son avènement.
Cliché prêté par la Bibliothèque Royale de Belgique.

LES DÉBUTS DE LA RÉVOLUTION CONTRE LA TYRANIE ESPAGNOLE : BRUXELLES, CENTRE DE LA RÉSISTANCE NATIONALE

Entre Philippe II et le peuple des Pays-Bas aucune sympathie ne s'était manifestée durant le séjour du roi. La froideur populaire allait bientôt se muer en méfiance, voire en hostilité déclarée, lorsqu'il apparut que le souverain, au mépris de son serment, voulait détruire

A handwritten signature in dark ink, which reads 'Yo el rey'. The signature is written in a cursive, somewhat stylized script.

Fig. 95. Reproduction de la signature de Philippe II « Yo el rey » = Moi, le Roi.



Fig. 93. Le vallon du Parc de Bruxelles au XVI^e siècle, d'après gravure de H. Collaert (dessin de Hans Bol). De gauche à droite on reconnaîtra l'église abbatiale de Saint-Jacques sur Coudenberg, la grande salle du Palais, la chapelle et les bâtiments attenants, la tour de l'Hôtel de Ville et la tour de l'église Saint-Nicolas.

Cliché prêté par le Comité d'études du Vieux-Bruxelles.

les libertés traditionnelles et soumettre les Pays-Bas au même régime autoritaire que ses États espagnols.

Les grands seigneurs belges faisant partie du Conseil d'État — d'Orange, d'Egmont et de Hornes — n'avaient pas tardé à observer que la gouvernante Marguerite de Parme ne tenait aucun compte de leurs avis mais s'inspirait exclusivement de ceux exprimés par une commission secrète — la Consulta — dont l'âme était Granvelle, dépositaire de la confiance absolue du souverain.

A quelques exceptions près tous les nobles manifestèrent leur vif mécontentement au sujet de cet état de choses et formèrent entre eux une *confédération* réclamant et le renvoi de Granvelle et une plus grande modération dans l'application des édits contre les protestants.

Bruxelles devint le centre de l'opposition nationale; les provinces acceptèrent, comme chose allant de soi, sa direction morale de la résistance.

Le progrès de l'opinion protestante n'avait pas cessé dans le pays depuis le temps où l'empereur Charles-Quint avait lancé ses premiers édits contre les luthériens (1520) et les anabaptistes (1535). On y suivait avec passion l'évolution dramatique de la lutte engagée en France entre la Ligue catholique et les Huguenots. Un massacre de protestants, à Vassy (2 mars 1562),

y suscita la plus vive émotion. Celle-ci s'accrut à mesure que la répression ordonnée par Philippe II se fit plus sévère. Sous Charles-Quint les peines terrifiantes prévues par les édits contre les hérétiques n'avaient été que rarement infligées (1).

Par contre, dès les premières années du règne de son successeur, ces édits, dûment confirmés, reçurent une application impitoyable. Déjà, durant le séjour de Philippe dans nos provinces, un jeune homme du nom de Gilles Verdict d'Hilversele, accusé d'hérésie, avait été étranglé puis brûlé vif sur la Grand'Place de la capitale (décembre 1558); son frère Antoine subit le même sort en janvier 1559.

Mais ces rigueurs n'arrêtèrent pas la propagation des idées nouvelles parmi la population bruxelloise. Des réunions secrètes (*conventicules*) d'adhérents et de sympathisants se tenaient fréquemment dans les lieux déserts et les bois voisins de la ville, par exemple dans les bois de Linthout (Quartier du Cinquantenaire actuel) et dans la forêt de Soignes (notamment au lieu dit « de Heegde », à Uccle.

Parfois même des bandes d'exaltés osaient se livrer à des actes de violence contre l'Église catholique. Par exemple, le 22 février 1563. Ce jour-là le couvent des Dominicaines de Val-Duchesse (Auderghem) fut mis à sac et livré aux flammes.

Le renvoi de Granvelle (1564) ne suffit ni à calmer cette dangereuse agitation ni à donner aux nobles confédérés des assurances satisfaisantes.

En 1566, après la remise d'une requête par laquelle les confédérés sollicitaient de la gouvernante une suspension des placards, les propagandistes calvinistes s'enhardirent encore davantage et les excès commis par leurs disciples multiplièrent les dévastations d'églises, de chapelles et d'abbayes à travers le pays tout entier.

Mais cette fureur iconoclaste provoqua la division de la noblesse belge en deux camps



Fig. 96. Guillaume d'Orange-Nassau, à l'époque de sa jeunesse, portrait dû à Antonio Moro; conservé au Musée de Cassel. Cliché prêté par la Radio-Scolaire. (I. N. R.)

(1) A Bruxelles, le 1^{er} juillet 1522, deux moines de l'ordre des Augustins (auquel appartenait Martin Luther) furent brûlés vifs sur la Grand'Place, en présence de tous les Carmes, Récollets et Dominicains de la ville. Le 27 juillet 1534, un prêtre d'Amsterdam, disciple de Zwingle, fut également brûlé sur le bûcher. En 1540 le même sort tragique fut réservé à un nommé Gilleken Tielman.

opposés, l'un catholique, sous la direction du *comte de Mansfeld*, l'autre favorable à la liberté de conscience, sous le patronage du prince *Guillaume d'Orange*.

La *guerre civile* avait commencé.

A Bruxelles la plupart des habitants s'indignaient des excès des sectaires calvinistes. Le

Magistrat s'était d'ailleurs nettement opposé à la propagation de la nouvelle foi; à preuve l'édit du 17 janvier 1565, lancé par l'amman Jean de Locquenghien, ordonnant aux bourgeois et autres résidents de la ville ayant assisté aux assemblées hérétiques de venir dénoncer ceux qui les y avaient entraînés, sous menace de toute la rigueur des placards s'ils négligeaient de s'exécuter.

Le comte de Mansfeld, chargé du commandement militaire, leva 1.500 hommes de troupes pour assurer le maintien de l'ordre et la défense éventuelle de la capitale contre une attaque calviniste.

LE GOUVERNEMENT DU DUC D'ALBE

Pendant le roi, informé de ces événements et fermement décidé à mener énergiquement la lutte contre le péril hérétique, confiait le gouvernement général des Pays-Bas à un des meilleurs généraux d'Espagne, Alvarez de Tolède, duc d'Albe.



Fig. 97. Médaille à l'effigie d'Antoine Perrenot de Granvelle, évêque d'Arras, homme de confiance du roi Philippe II aux Pays-Bas. Gravée par J. Jonghelinckx (1531-1605); Cabinet des médailles, à Bruxelles. Cliché prêté par le *Comité d'études du Vieux-Bruxelles*.

Albe arriva à Bruxelles le 9 août 1567, à la tête d'une armée composée de troupes italiennes et espagnoles. Il ne prit la direction effective des affaires gouvernementales qu'en octobre suivant.

Mais sa réputation de chef implacable et de catholique intransigeant l'avait précédé. Aussi le pays s'était-il vidé d'un grand nombre de personnes, plus ou moins compromises par leur attitude au cours des événements. Parmi elles le prince d'Orange, réfugié à Dillenburg (Allemagne), le comte de Hoogstraeten et nombre d'autres représentants de la noblesse indigène.

Leurs appréhensions n'étaient que trop fondées.

A peine investi de ses hautes fonctions le duc inaugura un *régime de terreur*. Pour l'exemple, les comtes d'Egmont et de Hornes furent arrêtés et condamnés à la peine de mort. Leur exécution eut lieu le 5 juin 1568, sur la Grand'Place (1).

Dès le mois d'avril échafauds et potences étaient dressés en permanence. Un tribunal d'exception, chargé de juger tous ceux qui « s'étaient mêlés dans la gueuserie », avait été institué. Son nom

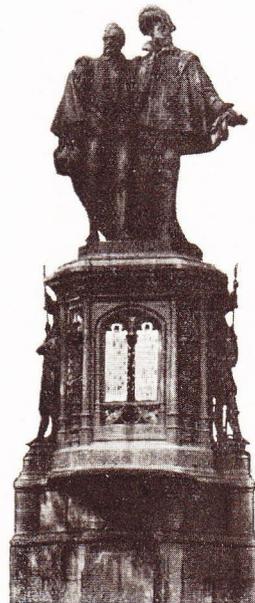


Fig. 98. Statue des comtes d'Egmont et de Hornes, dans le Square du Petit-Sablon (autrefois devant la Maison du Roi, Grand'Place).

(1) Voir l'inscription placée sur le socle des colonnes flanquant l'entrée de la Maison du Roi.

officiel, *Conseil des troubles*, mérita très rapidement d'être remplacé par celui de *Conseil du Sang* (Bloedraad). Les arrestations arbitraires se succédèrent à un rythme accéléré, presque toujours suivies d'horribles tortures et de la mise à mort, par le feu, le glaive ou la fosse.

L'Hôtel de Floris de Pallant, comte de Culembourg (1) où les nobles confédérés s'étaient assemblés en avril 1566, et avaient adopté le nom de « gueux », fut détruit jusqu'en ses fondations par ordre du gouverneur.

Ces mesures terribles jetèrent la consternation dans les cœurs. Mais, en même temps, s'amassait une haine profonde dont la violoncelle n'allait pas tarder à faire éruption.

Lorsque le duc, à l'encontre de droits séculaires, voulut percevoir, outre un *impôt du 100^e denier* sur la valeur des biens de toute nature, deux *impôts permanents*, d'un dixième (sur les ventes de biens meubles) et d'un vingtième (sur les ventes d'immeubles),

il se heurta à une *résistance opiniâtre* de la

masse des producteurs et des commerçants (1569). Les bouchers et les brasseurs cessèrent tout travail; les boulangers refusèrent de cuire le pain, les merciers, fruitiers et marchands de draps, s'obstinèrent à ne pas ouvrir leurs boutiques, etc. Personne ne voulut se soumettre à l'odieuse fiscalité espagnole. Les États de Brabant osèrent même envoyer une députation auprès du roi, à Madrid, afin d'obtenir l'abolition des taxes illégales.

Furieux, le duc d'Albe méditait une terrible vengeance (2). Les événements — heureusement pour les Bruxellois — l'en empêchèrent. La prise du port de La Brielle par les *Gueux de mer*, en avril 1572, fut le signal d'un soulèvement général des provinces de Hollande et de Zélande, et contraignit le vindicatif gouverneur à concentrer toutes ses forces contre les insurgés du Nord et leur *stadhouder* Guillaume d'Orange.

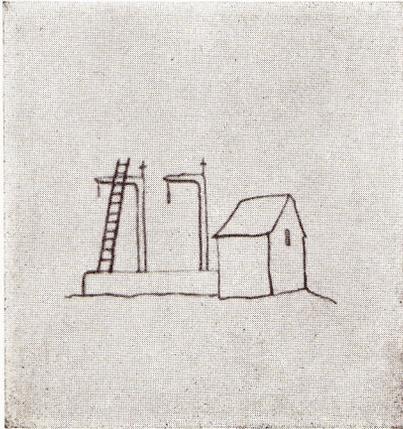


Fig. 100. La potence d'Uccle. Elle était située au croisement des chemins dénommés Sukkelweg et Lijkweg (= chemin pénible et chemin des cadavres).
Cliché prêté par *Uccle Centre d'Art*.



Fig. 99. Portrait du duc d'Albe, par Antonio Moro (Musée de Bruxelles). — Photo Nels-Bruxelles (Ern. Thill, 157, Rue Potagère, Bruxelles).

(1) Cet édifice occupait l'emplacement où s'érige aujourd'hui la caserne des Grenadiers (coin des rues du Pepin et des Petits Carmes). Voir la plaque encadrée dans le mur faisant face à la rue Bodenbroeck, et portant l'inscription suivante : « *Liever Turcx dan Pausch. Libertas vita carior* » (Plutôt musulman que papiste. La liberté vaut plus que la vie). Cette plaque fut apposée, par ordre du Conseil communal, en 1881.

(2) On lui prête cette parole digne du Roi-Soleil : « Il faut que ma volonté serve de raison ».

L'impôt du dixième denier fut abandonné.

Peu de temps après, les échecs des armées espagnoles à Alkmaer, Middelbourg, Geertruydenberg et ailleurs, provoquaient le remplacement du tyran par le Grand Commandeur de Castille, *don Louis de Requesens*. Le 18 décembre 1573, à la grande joie de la population tout entière, Albe quittait Bruxelles. Un contemporain de l'événement note ce qui suit dans son « journal » secret : « Albe, le grand tyran.... qui dans ce pays n'a usé que de grande sévérité en six ans et trois mois et demi environ qu'il fut gouverneur, à ce point que les villes et les villages s'en ressentirent encore dans dix ans; car il se plaisait à faire souffrir en envoyant ses gens de guerre dans les villages et les villes.... Il commettrait un grand péché celui qui dirait grand bien du duc d'Albe et de son conseil (des troubles).... (1).

GOVERNEMENT DE DON LOUIS ZUNIGA DE REQUESENS

Voulant apaiser les esprits Requesens fit proclamer un pardon général, au nom du pape, et une amnistie, au nom du roi.

Ces mesures venaient malheureusement trop tard. Elles n'atteignirent pas le but visé.

Requesens étant mort soudainement, le 5 mars

1576, le gouvernement fut assumé, à titre intérimaire, par les membres du Conseil d'État.

GOVERNEMENT DU CONSEIL D'ÉTAT ET DES ÉTATS GÉNÉRAUX

Inférieurs à leur lourde tâche, les membres du *Conseil d'Etat* suscitérent presque aussitôt la plus grande méfiance. Les bourgeois de Bruxelles — peut-être inspirés par le prince d'Orange — les mirent en état d'arrestation, en même temps que l'ammann de la ville et quelques membres du Conseil privé.

Les États de Brabant convoquèrent alors dans la capitale une assemblée des *Etats Généraux*. Cette assemblée entama sans délai des négociations avec Guillaume d'Orange. Elles aboutirent, le 8 novembre suivant, à l'accord général des dix-sept provinces connu sous le nom de *Pacification de Gand*.

(1) Extrait du *Dagboek van Jan De Potter*, pp. 57-58. Jean De Potter, né à Bruxelles en 1525, y vécut jusqu'en 1601. Il appartenait à la confession catholique. Son « Journal » est une source précieuse pour la connaissance de l'histoire de la population bruxelloise pendant la terrible crise de la seconde moitié du XVI^e siècle. Il va de 1555 à 1601.

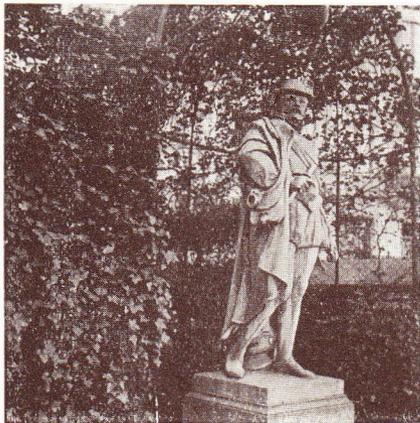


Photo V. Lamy.
Fig. 101. Henri de Brederode.
Statue décorant le Square du Petit-Sablon.



Photo V. Lamy.
Fig. 102. Guillaume le Taciturne.
Statue du Square du Petit-Sablon.

GOUVERNEMENT DE DON JUAN D'AUTRICHE

Sur ces entrefaites le roi avait désigné son demi-frère, don Juan d'Autriche, au poste de gouverneur des Pays-Bas. Le brillant vainqueur de Lépante n'avait d'ailleurs accepté qu'à son corps défendant. Avant d'être agréé par les États il lui fallut négocier pendant plusieurs semaines. Enfin, le 12 février 1577, un accord était conclu : l'*Edict perpétuel de Marche-en-Famenne*.

Le 1^{er} mai suivant don Juan fit son entrée à Bruxelles, au son des cloches et des acclamations. Le pays allait-il enfin jouir des bienfaits de la paix ?

Hélas, non. Quelques semaines s'étaient à peine écoulées que déjà une réciproque méfiance creusait un profond fossé entre le gouverneur et le peuple. Les « nations » de Bruxelles manifestèrent ouvertement leur opposition; des libelles insultants circulèrent. Inquiet, don Juan saisit un prétexte pour abandonner sa résidence bruxelloise et, tout en continuant à parlementer avec les délégués des États Généraux — notamment en vue de modifier le régime politique de la capitale, — sollicita du roi l'envoi de troupes espagnoles de renfort.

Tout espoir de conciliation fut annihilé après que don Juan eut surpris la forteresse de Namur et y eut appelé toutes les forces militaires disponibles.

Aussitôt Bruxelles fit pourvoir au renforcement de ses moyens de défense et les États Généraux invitèrent le prince d'Orange à venir les aider de ses conseils et de son expérience pour mener à bonne fin la libération du pays. Guillaume se rendit à l'invitation. Il vint par le canal de Willebroeck (1), et les Bruxellois lui réservèrent un accueil délirant.

Sur son avis le magistrat constitua une commission spéciale chargée de l'extension des travaux de fortification de la ville; sept ravelins furent établis pour défendre les portes de Schaer-



Fig. 103. Le prince d'Orange-Nassau, portrait gravé par Wierix, XVI^e siècle.

Cliché prêté par la Bibliothèque Royale de Belgique.

(1) Voir *infra*.

beek, de Louvain et de Namur, ainsi que la Grosse Tour; (donc du côté où les fossés étaient toujours à sec). Chacun d'eux avait, à ses trois angles une tourelle, et en son centre, un corps de garde. Plus tard on procéda aussi à la construction de cinq ravelins en avant des remparts du bas de la ville, et on élargit les fossés remplis d'eau.

GOUVERNEMENT DE L'ARCHIDUC MATHIAS

Mais Guillaume d'Orange comptait d'ardents adversaires parmi les membres de la noblesse catholique. Pour lui faire échec, ceux-ci appelèrent un frère de l'empereur Rodolphe, l'*archiduc Mathias*, au gouvernement du pays. Mathias prêta serment, à Bruxelles, le 20 janvier 1578. L'habile Guillaume, soutenu par sa grande popularité, sut se faire nommer gouverneur du duché de Brabant et, bientôt après, lieutenant-général du nouveau gouverneur. Lors de l'entrée solennelle dans la capitale il se trouvait aux côtés de Mathias. (1)

L'allégresse suscitée par cet événement ne fut pas de longue durée. A peine une dizaine de jours s'étaient-ils écoulés que l'on apprenait la défaite de l'armée des États à Gembloux, l'occupation de Louvain par les troupes espagnoles et la soumission de tout le Hainaut oriental. A cette nouvelle Mathias, Orange et les États Généraux se réfugièrent à Anvers.

Bruxelles craignant une attaque imminente prit, en toute hâte les mesures appropriées. Le feu fut mis à tous les immeubles situés hors des murs qui pouvaient gêner le tir des canons de la défense; parmi eux l'église paroissiale de Saint-Gilles et le couvent de Sainte-Claire, comme elle proche de la porte de Hal (ou d'Obbrussel). La dite porte était la plus menacée à cause des collines qui la dominaient. L'église paroissiale de Molenbeek-Saint-Jean fut également sacrifiée aux nécessités militaires.

Par ailleurs on se hâta de faire entrer en ville le plus d'approvisionnements possibles.

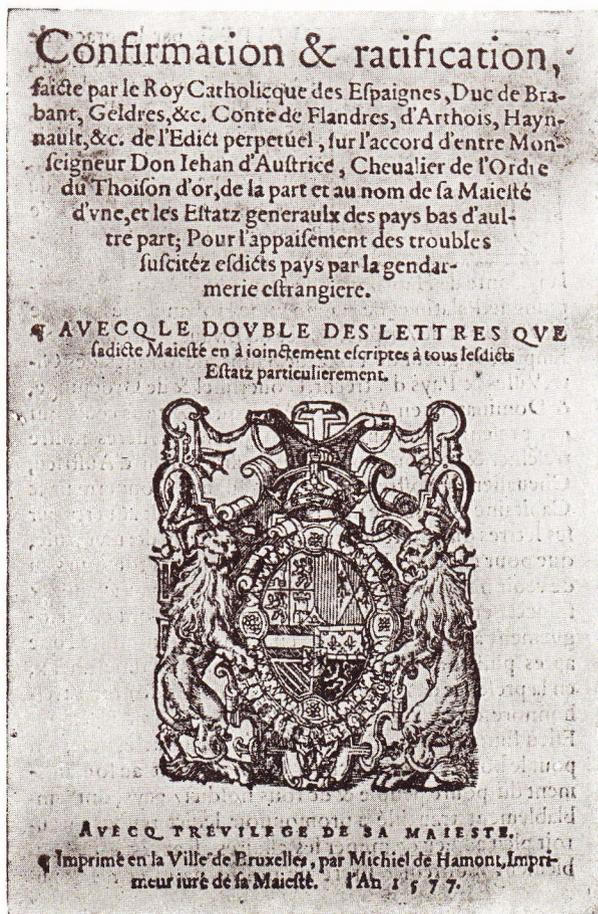


Fig. 104. Texte initial de la confirmation de l'Edit perpétuel de don Juan d'Autriche, par Philippe II d'Espagne. — Il fut imprimé à Bruxelles par Michel de Hamont.

Cliché prêté par la Bibliothèque Royale de Belgique.

(1) Voir description de l'événement dans l'ouvrage d'un contemporain (J. B. Houwaert : *Incomste van Mathias*).

Au mois de mars des éclaireurs de l'armée ennemie s'avancèrent jusqu'à proximité de l'enceinte. Mais pour lors il n'y eut pas d'autres démonstrations.

Au début d'octobre (1578) se répandit le bruit de la mort inopinée de don Juan.

GOUVERNEMENT D'ALEXANDRE FARNÈSE, DUC DE PARME

Bruxelles sous le régime calviniste.

Philippe II lui donna comme successeur le duc Alexandre Farnèse, fils de l'ancienne gouvernante générale. Il ne pouvait faire meilleur choix. Farnèse était un énergique et savant capitaine, doublé d'un souple et intelligent diplomate. Il allait réussir — du moins partiellement — là où tous ses prédécesseurs avaient échoué.

Ses habiles négociations provoquèrent bientôt la rupture de l'union générale réalisée par la Pacification de Gand, et ce en dépit des efforts déployés par le prince d'Orange et par les Bruxellois. Les catholiques wallons conclurent un accord avec le gouverneur. Leur abandon de la cause nationale avait pour motif essentiel les actes d'intolérance et de violence auxquels se livraient les calvinistes des grandes villes (de ceux de Gand, en particulier).

A Bruxelles aussi l'attitude des réformés commençait à provoquer un profond mécontentement. La foi nouvelle y avait, depuis l'arrivée du prince d'Orange, fait de sensibles progrès. Le célèbre Pierre Planc (Plancius) avait, par ses prêches, converti d'assez nombreux habitants de la ville et des environs.

A partir de l'arrivée de l'archiduc Mathias, les ministres des cultes réformés avaient organisé publiquement une active propagande. Une église de la ville, Saint-Jean-au-Marais, était à leur disposition.

Après avoir fait échouer un coup de main du jeune comte d'Egmont (1) contre la ville, les Calvinistes bruxellois, animés d'un désir de vengeance, se livrèrent à de *déplorables violences* : les églises Saint-Nicolas, Sainte-Gudule (2), Sainte-Élisabeth, des Bogards, Sainte-Cathérine, du Béguinage, le cloître des Récollets, furent mis à sac, en même temps que les luxueux hôtels du comte de Mansfeld, du duc d'Arschot et du Cardinal Granvelle.



Fig. 105. Portrait de Marnix de Sainte-Aldegonde, gravé par H. Wierix. — A remarquer la devise : « Repos ailleurs » dans l'angle supérieur droit.

(1) Fils du martyr de 1568.

(2) C'est alors que la châsse de sainte Gudule fut brisée et que les restes de la sainte furent dispersés.



Fig. 106. Médaille représentant Alexandre Farnèse, gravée par J. Jonghelinckx.

Inscriptions :

Droit : Alexander Farnes : Par : Pla : Prin : Belgarum : Gub.
Alexander Farnesino Parmae Placentiae Princeps Belgarum Gubernator.

Revers : Concipe certas spes 1585. Satyros.

(Cliché prêté par la Bibliothèque Royale de Belgique.)

Un peu plus tard, les riches abbayes de Grimberghen, de Dilighem et de Forest, subirent un sort identique. D'inappréciables trésors d'art disparurent alors à jamais.

Pour les catholiques la vie devint extrêmement pénible. Plusieurs de leurs églises, dépouillées de leurs ornements, étaient affectées à la célébration du culte réformé (entre autres les églises des Récollets, de Notre-Dame-de-la-Chapelle, de la Madeleine). Défense leur était faite de fermer leurs boutiques les jours non reconnus fériés par les réformés et ce, sous peine d'amende et, en cas de récidive, de la perte du droit de bourgeoisie.

Mais la foi catholique était trop solidement enracinée pour être arrachée aussitôt. L'énergie de la *résistance* fut égale à celle des attaques.

En 1580, un dominicain du nom d'Antoine Ruyskensvelt, occupant la cure de Saint-Jean, — aux frais des habitants du quartier — engagea ses auditeurs à une vigoureuse contre-offensive. Les calvinistes, aussitôt informés, décidèrent de se débarrasser du gêneur, qu'ils désignaient d'ailleurs par un sobriquet particulièrement expressif : *den bassenden hond* (le chien aboyeur).

Lorsque les fidèles de l'ardent sermonnaire apprirent ce qui se préparait ils s'assemblèrent en grand nombre, les plus exaltés ne craignant pas de proférer de vives menaces : « Le moment est venu, criaient-ils, de combattre pour notre religion ! Nous sommes sept contre un ; chassons ces hérétiques qui nous font la loi ! »

De sorte que les choses ne se passèrent pas sans horions. Le Magistrat, pour lors entièrement à la dévotion des calvinistes, procéda à l'expulsion de Ruyskensvelt, ainsi d'ailleurs que de plusieurs curés et bourgeois convaincus d'avoir pris part au mouvement. Une ordonnance prohiba l'exercice du culte catholique romain et prescrivit la fermeture des églises. Ordre fut donné aux maîtres et maîtresses d'école de ne plus enseigner d'autre catéchisme que celui des calvinistes (dit de Heidelberg) ; les communautés religieuses (Alexiens, Bogards, Augustins, Béguines, Riches et Pauvres Claires) furent dispersées. On ne fit exception que pour les Sœurs Noires et les Hospitalières de Saint-Jean, afin de leur permettre de continuer leurs soins aux malades. Quant aux Carmes et Dominicains, ils furent expulsés de la ville comme l'avaient été les Récollets et les Chartreux.

Les tableaux, statues, ornements et autres objets appartenant aux ordres dissous devaient être vendus au profit de la ville. Quant aux locaux évacués, les uns devaient être démolis, les autres affectés au logement des troupes mercenaires (embauchées pour la défense) et à l'entreposage des approvisionnements.

En somme, un véritable *régime de terreur calviniste*, dont la rigueur ne fit que s'accroître à mesure que les succès militaires remportés par les Espagnols de Farnèse alourdisaient la menace suspendue sur la capitale : la célébration des rites catholiques dans les maisons particulières fut frappée d'interdiction; certaines des dites maisons subirent les outrages d'éléments extrémistes; il fut enjoint aux prêtres catholiques de ne pas ouvrir leur domicile le dimanche, de manière à les empêcher d'y dire la messe.

Les infractions à ces mesures étaient punies de sanctions sévères, principalement de nature pécuniaire. Elles durent être nombreuses car la caisse communale fut, en ce temps-là, alimentée copieusement par les amendes.

Cependant, l'archiduc Mathias ayant perdu tout prestige dans le pays, les États Généraux firent appel au *duc d'Anjou*, frère de Henri III, roi de France, pour « défendre la liberté des Pays-Bas contre les Espagnols et leurs adhérents ». Le 19 février 1582 son inauguration comme duc du Brabant eut lieu à Anvers.

Mais les progrès militaires de Farnèse s'élargissaient sans cesse et menaçaient de plus en plus directement Bruxelles. Après avoir pris Audenaerde les troupes espagnoles pénétrèrent en Brabant, s'emparèrent de Ninove, des châteaux de Liedekerke, de Bouchout, de Londerzeel et de Gaesbeek, puis établirent leur camp à Assche.

Afin de gêner l'approche de l'ennemi le Magistrat bruxellois fit sauter ou abattre la plupart des maisons de plaisance ou autres grands immeubles des environs immédiats de la ville, l'abbaye de Forest, entre autres.

L'hiver étant survenu et les vivres se faisant rares, Farnèse leva le camp et s'en fut prendre ses quartiers dans le Pays de Waes.

La trahison du duc d'Anjou (la *furie française* du 17 janvier 1583), suivie de sa mort, puis de celle de Guillaume d'Orange (assassiné par Balthazar Gérard) allaient faciliter l'achèvement de la reconquête des provinces méridionales. Farnèse mit le siège devant Anvers défendue par Marnix de Sainte-Aldegonde, et, en même temps, fit resserrer l'*encercllement de Bruxelles*. Privé de toutes communications, la capitale manqua bientôt de ravitaillement. La famine y fit de terribles ravages au cours du rude hiver 1584-1585 (cf. infra). A tel point que le commandant militaire de la place, le vaillant Olivier VAN DEN TYMPPEL, se vit contraint d'entamer des négociations avec le prince de Parme. Le 12 mars 1585, il signait la capitulation de la garnison. (1)

Le vainqueur fit pourvoir aussitôt au renouvellement du Magistrat, excluant les réformés de tous les emplois publics. L'exercice de la religion catholique fut rétabli. Les religieux et les religieuses rentrèrent en masse. Une surveillance sévère fut exercée sur les mœurs (on alla jusqu'à défendre de chanter dans la rue).

Le 7 décembre 1585 le duc de Parme fit son entrée solennelle dans la cité. Ses campagnes ultérieures (contre les provinces du Nord et contre Henri IV) l'empêchèrent d'y résider beaucoup.

En décembre 1592, on y ramenait son cadavre pour de somptueuses funérailles.

SOUS LES SUCCESSEURS DE FARNÈSE

La succession politique de l'illustre capitaine fut accordée à l'archiduc ERNEST (janvier 1594 à février 1595), puis, intérimairement, au comte de *Fuentès* (1595), puis enfin à l'archiduc *Albert*, frère de l'empereur Rodolphe (comme l'archiduc Ernest).

(1) Anvers et Malines tombèrent peu après.

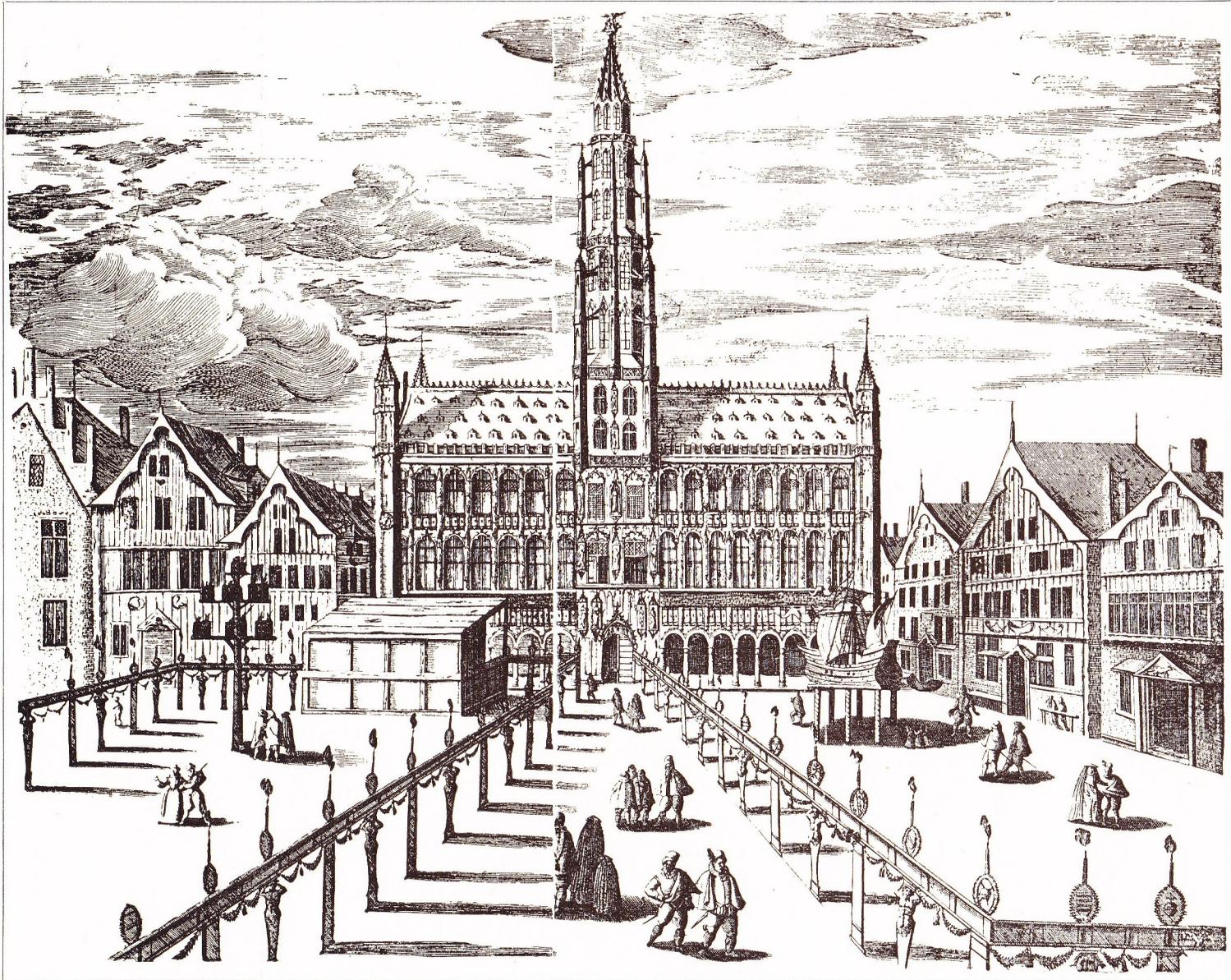


Fig. 107. La Grand'Place en 1594 ; lors de l'entrée de l'archiduc Ernest.
A droite, le Renard, le Cornet et la Louvre ; à gauche, l'Arbre d'Or (partiellement), le Cygne, l'Etoile.

Cliché prêté par le T. C. B.



Fig. 108. La Grand'Place en 1594. — A gauche, vue des maisons sises entre la rue des Harengs et la rue de la Colline ; à droite, entre la rue de la Colline et la rue des Chapeliers ; l'arc de triomphe érigé en l'honneur de l'archiduc Ernest, masque l'entrée de la rue de la Colline.

Cliché prêté par le T. C. B.

La réception d'Albert à Bruxelles, le 11 février 1596, fut magnifique. Deux ans après on apprenait avec une joie délirante : au mois de mai, la conclusion du *traité de Vervins* mettant fin à la guerre contre la France; au mois d'août, la cession de *la souveraineté des Pays-Bas* à l'infante *Isabelle-Claire-Eugénie*.

Le 23 août, au cours d'une séance solennelle au Palais de Bruxelles, le gouverneur, au nom de ladite infante, prenait possession du pays, recevait le serment des États et jurait sur l'Évangile de respecter les privilèges du duché de Brabant.

Le 14 septembre il partait pour l'Espagne où il allait épouser l'infante.

LES MODIFICATIONS APPORTÉES AU RÉGIME POLITIQUE DE LA VILLE DEPUIS L'AVÈNEMENT DE CHARLES-QUINT

Durant la période que nous venons de passer brièvement en revue le régime politique de la capitale subit, à différentes reprises, des modifications assez sensibles. Toutes (1) tendaient à diminuer l'autonomie urbaine au profit du pouvoir central et à réduire l'influence démocratique. C'est ainsi que, en 1528, Marguerite d'Autriche — qui n'aimait pas Bruxelles et lui préférait Malines — rognait l'influence de l'arrière-conseil. Les centeniers furent exclus du troisième « membre » (Cf. *supra*, p. 78/79/85).

En 1532, sous le gouvernement de la reine Marie de Hongrie, sœur de Charles-Quint, il fut décidé que l'échevinage ne serait plus exclusivement réservé aux lignages bruxellois mais pourrait être conféré à toute personne noble, décision qui donne la mesure du déclin de la puissance lignagère. La même année, à la suite d'une émeute provoquée par la disette, les droits de la cité furent une fois de plus entamés par le pouvoir central. (*infra*, p. 130).

Les dizeniens et centeniers ne conservaient plus que le droit de commander leurs sections respectives et celui de juger les différends de minime importance y surgissant entre les habitants.

Un décret du 28 février 1546 consacra un nouvel empiètement du souverain : la présence de l'amman ou de son lieutenant était imposée aux assemblées des « nations ». De plus, des restrictions diverses étaient apportées au droit de nomination aux emplois urbains.

Ce n'est certes pas sans amertume que la petite bourgeoisie bruxelloise vit ses prérogatives ainsi réduites. Aussi une réaction de sa part était-elle inévitable le jour où les circonstances affaibliraient le pouvoir souverain. Ces circonstances se présentèrent au temps de l'archiduc Mathias, lorsque le pays tout entier s'était dressé contre la tyrannie de Philippe II. Les « nations » reprirent alors toute leur importance d'autrefois. Déclarant nulles et non avenues les ordonnances restrictives de 1528, de 1532 et de 1546 elles se réunirent à nouveau « sous la couronne » (2).

Mathias remit en vigueur l'organisation politique de 1421. Le Magistrat fut renouvelé, et exclusivement composé de personnes dévouées à la foi réformée. En 1583 les « nations » obtinrent que les échevins seraient choisis « sans avoir égard aux lignages ».

Nous avons déjà dit ci-dessus qu'au lendemain de la capitulation du 12 mars 1585 Farnèse

(1) Sauf pendant l'époque de la prédominance calviniste.

(2) C'est-à-dire qu'elles délibérèrent à nouveau *en commun* — sous la couronne suspendue au plafond de leur salle de réunions ; cette couronne avait été enlevée par la reine Marie de Hongrie à la suite des troubles de l'année 1532.

rétablit le régime existant avant les troubles. La « couronne » fut à nouveau décrochée et il fut dorénavant interdit aux « nations » d'émettre un avis sans y avoir été invitées.

En 1586 l'arrière-conseil n'était plus composé que par les anciens jurés, à l'exclusion de tous autres. A ce moment le peuple des métiers avait donc perdu toutes ses conquêtes de 1477.

II. LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE AU XVI^e SIECLE

BRUXELLES TIRE GRAND PROFIT DE SA POSITION DE CAPITALE

Jusque vers le milieu du XVI^e siècle Bruxelles participa largement à l'essor économique dont bénéficiait l'ensemble des Pays-Bas. Définitivement promu au rang de capitale à partir de 1531, siège des principaux organes administratifs de l'État, résidence préférée de la haute noblesse, il vit son commerce et ses industries — tapisserie, armurerie et orfèvrerie, surtout — puissamment stimulés par l'enrichissement général.

Ses négociants tiraient grand profit du courant d'affaires, d'année en année plus puissant, entre Anvers — devenu la métropole des échanges internationaux — et l'intérieur du pays.

L'orientation du dit courant — diamétralement opposée à celle qui prédominait au cours des siècles précédents — (1) exigeait une solution urgente au problème posé depuis plusieurs générations, celui de l'amélioration des communications par eau (2).

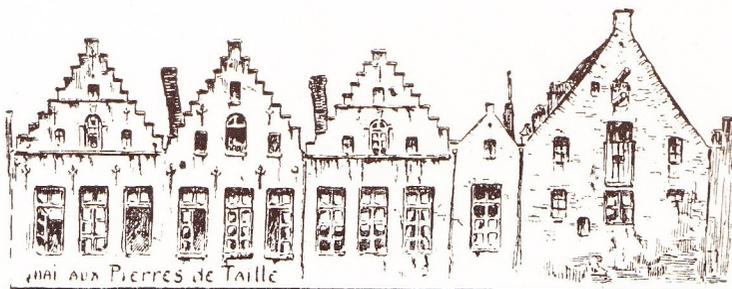


Fig. 109. Série de façades à pignon, quai aux Pierres de Taille. — Croquis de R. Vandesande. Cliché prêté par le T. C. B.

LE CANAL DE WILLEBROECK

On se souvient que la réalisation du projet de canal vers le Rupel avait toujours échoué du fait de l'opposition de la ville de Malines. Désespérant de vaincre celle-ci les Bruxellois élaborèrent un plan permettant d'éviter le territoire malinois. Le 7 novembre 1531 ils obtinrent de Charles-Quint confirmation des octrois que Philippe le Bon et Marie de Bourgogne leur avaient délivrés, respectivement en 1435 et en 1477.

Mais vingt années s'écoulèrent encore avant que le premier coup de pelle put être donné. En juin 1550 enfin les travaux furent commencés, sous l'impulsion du sire de Locquenghien, seigneur de Koekelberg, bourgmestre de Bruxelles. Ils durèrent jusqu'en 1561.

(1) Supra, p. 28/31/34/38.

(2) Supra, p. 89.

De grandes fêtes saluèrent l'achèvement de l'entreprise.

L'ancien « werf » de la Senne fut désaffecté. (1) Trois bassins intérieurs le remplacèrent, creusés parmi les prairies marécageuses situées entre le Grand Béguinage et la rue de Flandre, de l'ancien rempart Sainte-Catherine à l'angle Nord-Ouest de la seconde enceinte.

De ces trois bassins — dits aux Barques, des Marchands et Sainte-Catherine — le dernier nommé surtout allait servir de *port*. Il joua ce rôle pendant près de trois siècles. (2) La *grue*, utilisée pour le chargement et le déchargement des bateaux, s'élevait près de l'endroit où se voit aujourd'hui la statue de Ferrer (derrière le chevet de l'église Sainte-Catherine. D'où le nom de « *place de la Grue* » longtemps porté par l'esplanade qui s'étend devant la vieille Tour Noire.

A l'endroit où le canal pénétrait dans la ville une huitième porte dénommée *Porte du Rivage* fut aménagée dans l'enceinte défensive.

Le nouveau *quartier des Bassins* n'aurait pas manqué de se transformer rapidement si la révolution politique et religieuse, survenue peu d'années après son inauguration, n'était venue ruiner toute la vie économique pour près d'un demi-siècle.

Mais, avant d'examiner les conséquences économiques et sociales de la lutte contre la tyrannie de Philippe II, il nous faut considérer certains traits généraux de la vie économique sous le règne de Charles-Quint.



(Photo V. Lamy).

Fig. 110. Jean de Locquenghien.
Statue décorant le square du Petit-Sablon.

L'AUGMENTATION GÉNÉRALE DES PRIX DUE A LA DÉPRÉCIATION MONÉTAIRE ET SES CONSÉQUENCES

En premier lieu il convient de se souvenir de l'augmentation générale des prix de toutes choses due à la dépréciation du pouvoir d'achat de l'or et de l'argent depuis la découverte des Amériques.

La hausse des prix commença sous le règne de Charles-Quint et s'accrut vivement à partir du milieu du XVI^e siècle. Elle eût les conséquences que l'on peut aisément deviner. Tout d'abord la *misère* des populations ouvrières et, par suite, la *mendicité*, les *émeutes*, les *pilleries* et le reste.

Dès 1531 (7 octobre) l'Empereur promulgua un *édit* prescrivant une *réorganisation complète du système de secours aux miséreux*. Dorénavant les revenus divers destinés à la bienfaisance devaient être réunis dans une « bourse commune ». La distribution des secours devait être

(1) Dans une représentation datée du 4 juin 1599 les magistrats disent qu'il n'y a plus sur la Senne ni grand ni petit bateau. Cf. H. W. t. III, p. 8.

(2) Le Bassin Sainte-Catherine fut comblé en 1850. Sur son emplacement s'élève depuis lors la nouvelle église Sainte-Catherine.

cial d'un dixième sur les maisons fut établi pour couvrir les frais de mise en état des fortifications urbaines.

La campagne de 1553-1554 contre Henri II obligea d'imposer aux Bruxellois de nouveaux subsides. Des taxes sur le bétail, sur les maisons, sur les terrains, sur le vin, la bière, la viande, le grain, furent établies, ainsi qu'un prélèvement de vingt sous par feu (1).

MENDICITÉ ET VAGABONDAGE.

Pour les négociants et pour les industriels ces moments critiques étaient assez facilement franchis. Les affaires étaient actives et lucratives. La charge de l'impôt était largement compensée par l'ampleur des bénéfices. Mais il n'en allait pas de même pour les gens des classes peu aisées. Ceux-ci ne trouvaient pas dans un accroissement de revenus une compensation à la hausse générale du prix des denrées de première nécessité.

Aussi le nombre de *mendiants* allait-il sans cesse croissant. A diverses reprises on dut les chasser de la ville. Mais ils revenaient presque aussitôt, en dépit de la menace de sanctions sévères. L'attitude de ces pauvres diables se faisait parfois menaçante et n'était pas sans inspirer des craintes aux bourgeois nantis. La gouvernante, informée, prit en 1535, une mesure draconienne : les mendiants valides furent appréhendés, conduits vers un port de mer et embarqués de force sur les galères impériales allant combattre les Français et les pirates barbaresques.

Trois ans plus tard la mesure fut d'ailleurs renouvelée, d'accord avec l'empereur.

ÉMEUTES ET PILLERIES.

La hausse du prix des céréales avait, en 1532, provoqué une vive commotion populaire dans la capitale. Au mois d'août de cette année le populaire, affamé, pilla plusieurs boulangeries, entre autres celle d'un nommé Jean Morre, soupçonné d'accaparement de blés.

Les troubles — qu'on ne put réprimer qu'au bout de plusieurs jours — indisposèrent à tel point la gouvernante Marie de Hongrie que celle-ci décida de se retirer en son château de Binche et ne consentit à en revenir et à pardonner au Magistrat — considéré comme coupable de faiblesse — qu'après de longues et délicates négociations. Non satisfaite de la pendaison de quelques grappes de pillards — les potences restèrent dressées du 9 septembre au 4 octobre — elle exigea le paiement d'une amende de quatre mille carolus d'or, la renonciation par la ville à une rente annuelle de six cents écus d'or due par le domaine du Prince, l'annulation de toute une série de restrictions au pouvoir du Prince (notamment en ce qui concerne le droit de grâce aux homicides et aux bannis de la ville), enfin l'extension des prérogatives du gruyer, du maître des forêts et d'autres officiers impériaux. En bref, la soumission complète de la cité à la volonté du pouvoir central (*supra* p. 126).

Mais ce n'étaient pas là des remèdes au paupérisme. Aussi les disettes, accompagnées de troubles populaires — et souvent aussi d'épidémies de peste — reparurent-elles à diverses reprises. En 1545 les pauvres furent contraints de se nourrir de pain de fèves et de son.

(1) Feu : foyer : ménage.

Sous le règne de Philippe II la situation ne se modifia pas dans un sens favorable. Le début du règne fut même marqué par une famine terrible, qui éclata en août 1556 et dura près d'un an. La peste s'y joignit. Elle fit des hécatombes épouvantables dans les quartiers pauvres de Saint-Géry et de la Chapelle. On isola les pestiférés dans les tourelles de la seconde enceinte et dans des maisonnettes (*pesthuyskens*) spécialement édifiées aux confins de la ville, entre les portes de Cologne et de Louvain. Les pestiférés mouraient en tel nombre qu'on les enterra par tas de vingt-cinq à la fois.

Le Magistrat organisa des distributions de rations de vivres et recueillit trois cents malheureux dans la grande grange du Béguinage. Pour parer aux émeutes possibles les Serments furent chargés de fournir des gardes mobiles toutes les nuits pendant ces mois tragiques. A l'Hôtel de Ville, où les échevins siégeaient en permanence, on entretint un poste de trente-huit hommes de garde.

Suivirent quelques années au cours desquelles on n'eut plus à déplorer des événements de cette gravité.

Puis la misère réapparut, avec le cortège des maux innombrables suscités par la révolution contre la tyrannie espagnole.

Au temps du *gouvernement du duc d'Albe*, la famine et la peste firent de nouvelles victimes. L'organisme économique, accablé d'une manière continue et non plus seulement accidentelle et momentanée comme sous le règne de Charles-Quint, ne trouva plus le répit nécessaire pour récupérer ses forces. Il finit par se détraquer complètement.

A Bruxelles on ressentit très tôt les effets du mal. D'abord, lors de la farouche résistance organisée par les artisans et détaillants contre l'établissement des impôts permanents. Du fait aussi de l'émigration d'un grand nombre de familles protestantes (parmi lesquelles nombre de riches).

Mais ce n'était rien encore. Les choses allaient atteindre le comble au temps de l'*administration calviniste* et du *blocus de la ville* par les troupes d'Alexandre Farnèse.

Les impôts tombèrent à coup redoublés sur la malheureuse population bruxelloise. Il fallait trouver de l'argent pour payer les frais de réparation et d'extension des ouvrages fortifiés; il en fallait pour payer la solde des troupes mercenaires formant la garnison commandée par Van den Tympel.

La ville fut réduite à l'épuisement. Dans les campagnes environnantes beaucoup de paysans, sous la constante menace de razzias militaires, abandonnaient leurs cultures et venaient se mettre à l'abri de l'enceinte murale, emmenant leur famille, leurs chevaux et leur bétail.

Tout commerce régulier était interrompu. Les industries de luxe chômaient. La navigation sur le canal ne rapportait quasi plus rien à la caisse communale, le trafic ayant presque totalement cessé. A plusieurs reprises les troupes de Farnèse menacèrent d'ailleurs de rompre les écluses. En 1579, après s'être emparées de Willebroeck, elles les détruisirent en effet.

A partir de ce moment la capitale n'eût plus d'autre issue libre que vers la Flandre. Encore ses relations avec cette province étaient-elles rendues extrêmement précaires du fait des courses des compagnies ennemies. Aussi les denrées alimentaires devinrent-elles de plus en plus difficiles à obtenir et, par suite, de plus en plus chères. La monnaie d'ailleurs se raréfia à ce point que le Magistrat dut en faire frapper une spéciale.

Les années de 1579 à 1585 comptent parmi les plus terribles de l'histoire de Bruxelles. A mesure que les denrées de première nécessité renchérisaient — et devenaient presque introu-

vables — les impôts se multipliaient. Mais ils rendaient de moins en moins, la matière imposable disparaissant de jour en jour.

L'impôt sur la bière lui-même ne rapportait plus rien. Les Bruxellois ne buvaient plus de bière !

Le comble de la misère fut atteint durant le rude hiver 1584-1585. Un contemporain, Jean de Potter, consigne dans son « journal » les détails suivants : « ... Nous avons dû vivre comme des bêtes, manger la nourriture des bêtes; car nous avons mangé l'avoine des chevaux. On en faisait du pain ... Nous avons mangé aussi le fourrage autrefois réservé aux vaches, dans lequel se trouvent de petits navets et les épluchures des gros navets; et dans le potage nous avons

aussi mis des feuilles. Tout était bon ! Les pauvres disputaient aux chiens le sang et les entrailles des vaches et des moutons abattus, tellement nous étions réduits à la misère. Il y avait aussi un tueur de chiens et ses valets qui vendaient de la chair de chien. Et certains mangeaient cela... »

Au début de l'année 1585 le blocus de la ville se fit absolument hermétique. Plus aucun convoi de vivres ne parvint jusqu'aux portes. D'une manière ou d'une autre, il fallait réduire le nombre des bouches à nourrir. On ordonna donc aux mendiants de quitter la ville dans un délai de vingt-quatre heures. On expulsa de même tous les réfugiés n'appartenant pas aux villages de la « cuve » de Bruxelles incapables de prouver leurs moyens d'existence.

En dépit de cette mesure extrême la famine ne cessa de s'aggraver. Tous les jours des gens tombaient d'inanition dans les rues. Les suicides se multipliaient. Les chômeurs se comptaient par milliers. La viande et le poisson étaient devenus introuvables. Les provisions de bois de

chauffage étant épuisées les soldats de la garnison, pour s'en procurer, démolirent des immeubles abandonnés.

Ce n'était d'ailleurs pas l'unique violence qu'ils se permettaient. N'ayant pas touché leur solde ils se payèrent eux-mêmes en arrachant aux habitants, sous menace de mort, leurs dernières économies. Les portes qui ne s'ouvraient pas au premier signal étaient aussitôt défoncées à coup de hache et de crosse. Les meurtres n'étaient pas rares et les meurtriers ne se recrutaient pas exclusivement parmi les soldats de la garnison. C'était le règne du poing, du sabre et de l'arquebuse !

Comment les Bruxellois n'auraient-ils pas souhaité ardemment le retour de la paix ! Les



Fig. 112. Le costume bourgeois féminin en Brabant à la fin du XVI^e siècle, d'après un Album de 1601.

catholiques surtout espéraient de tout leur cœur la fin de ce régime de violence matérielle accompagné d'intolérance religieuse.

Le 12 mars leur vœu fut exaucé. Van den Tympel dut capituler. Farnèse, enfin vainqueur, dispensa la ville de tout logement de troupes et de toute indemnité de guerre, en considération de sa pauvreté extrême et de ses souffrances.

Mais la clémence du vainqueur ne suffit pas à ramener aussitôt une prospérité même relative. Deux ans après le rétablissement du pouvoir légal la disette était encore telle que les pauvres s'arrachaient les déchets d'aliments jetés à la rue par les bourgeois qui avaient conservé, ou retrouvé, quelque aisance. Des bandes de loups et des troupes de chiens ensauvagis vaguaient à travers les campagnes et, poussés par la faim, parfois pénétraient jusque dans les faubourgs de la ville.

Progressivement cependant la situation s'améliora. Mais la guerre continuant toujours (contre les provinces du Nord et contre les Français) un rétablissement décisif ne put être atteint.

Aussi la paix de Vervins (1598) fût-elle accueillie avec des transports de joie. Grâce à elle disparaissait un des principaux obstacles à la renaissance économique du pays. Du moins le croyait-on.

Dans la Mer du Nord cependant croisaient toujours les flottilles des Gueux; le plat-pays n'était pas débarrassé des bandes de pillards. Les marchands n'osaient pas organiser de transports d'une ville à l'autre sans escortes armées jusqu'aux dents. Protection coûteuse, grevant d'autant les prix de revient et de vente.



Fig. 113. Portrait du Bruxellois André Vésale, « le père de l'anatomie »
Cliché prêté par la Radio-Scolaire (I. N. R.).

III. LA VIE INTELLECTUELLE ET ARTISTIQUE A BRUXELLES AU XVI^e SIECLE

LA PREMIÈRE RENAISSANCE (Vésale et Marnix de Ste-Aldegonde)

Le XVI^e siècle est, on le sait, celui de la Renaissance intellectuelle et artistique de l'Occident. On sait aussi que les Pays-Bas prirent une part brillante à ce renouveau culturel, grâce à Désiré Erasme, Jean Lemaire des Belges et Jean Second dans le domaine des lettres, à Quentin Metsys, Gossart dit Mabuse, Bernard Van Orley, Michel Coxie et Frans Floris dans celui de la peinture, à Dodonée, Ortélius, Mercator et Van Deventer dans ceux des sciences de la nature (botanique, géographie, cartographie).

A ces noms il faut ajouter ceux de deux Bruxellois authentiques : *André Vésale* (né en 1514), *Marnix de Sainte-Aldegonde* (né en 1538).

Le premier est, à juste titre, reconnu « *le père de l'anatomie* ». Sa passion de savoir était telle qu'au risque d'encourir les foudres de l'Inquisition il se livrait à la dissection de corps humains. Ne raconte-t-on pas qu'en vue d'approvisionner son laboratoire du matériel d'étude indispensable il allait, de nuit, dépendre les cadavres aux potences du Galgenberg, proche de sa demeure. (1) La publication de son « *De corporis humani fabrica* » étendit sa réputation à l'Europe entière; le savant Fallopius exprima son admiration pour l'auteur de cette œuvre magistrale en l'appelant un « *effroyable miracle de la nature* ».

Quant à l'ardent Marnix de Sainte-Aldegonde, — bras droit de Guillaume le Taciturne et défenseur d'Anvers contre Farnèse, — il s'illustra surtout par ses pam-

phlets politico-religieux, en langues française et flamande. Le « *Bieënkorf der Heilige Roomsche Kerk* » et le « *Wilhelmuslied* » (chant de combat des protestants insurgés contre Philippe II) sont restés célèbres.

BREUGHEL

A ces deux *natifs* de Bruxelles joignons le peintre *Pierre Breughel*, venu des landes de la Campine anversoise, mais dont l'âge mûr s'écoula dans la capitale (où l'on montre encore sa maison, en plein cœur du quartier populaire de Notre-Dame de la Chapelle) (2). C'est parmi les humbles de ce quartier de petits artisans et de pauvres gens, c'est dans les villages et les campagnes des environs de la ville qu'il découvrit les types humains, les paysages et l'atmosphère dont l'interprétation géniale allait donner naissance à tant de chefs-d'œuvre.

(1) Celle-ci se trouvait au Bovendaël, près de la Rue des Minimes actuelle.

(2) A l'angle de la rue Haute et de la rue de la Porte Rouge.

Au rebours de ses contemporains dits « romanisants » pour s'être trop servilement inspirés des modèles romains de la Renaissance, Breughel — bien qu'ayant comme les autres accompli un pèlerinage artistique au-delà des Alpes — resta fidèle aux leçons de la grande tradition nationale, celle des Van Eyck, Van der Goes et Vander Weyden. Aussi est-ce dans son œuvre que l'on trouve l'expression la plus originale du génie pictural des Pays-Bas au XVI^e siècle. Cette œuvre constitue, par ailleurs, une abondante mine d'information au sujet des aspects les plus divers de la vie populaire : travaux et réjouissances des campagnards, jeux enfantins, etc.

LES SCULPTEURS ET LES ARCHITECTES : LA RÉSISTANCE AUX INFLUENCES ITALIENNES

L'effort de Breughel resta cependant isolé. L'influence romanisante, favorisée par les princes et les grands seigneurs, l'emporta. Aussi bien en sculpture qu'en peinture d'ailleurs, bien que les « *imagiers* » bruxellois continuassent pendant une ou deux générations à tailler des retables dans le même style qu'au siècle précédent.

C'est en *architecture* que les traditions indigènes résistèrent le plus longtemps aux modes nouvelles. Mais au moment où ces dernières allaient décidément s'imposer aux successeurs des Keldermans, des Van Pede et des Van Bodeghem, c'est-à-dire vers le milieu du siècle, survinrent les troubles politico-religieux. En conséquence leur épanouissement fut retardé d'un demi-siècle, jusqu'au temps des archiducs Albert et Isabelle.

Le seul témoignage de l'évolution du style architectural — du type dit première Renaissance — fut, à Bruxelles, le palais du Cardinal Granvelle. (voir clichés p. 136).

FESTIVITÉS LOCALES; RÔLE DES CHAMBRES DE RHÉTORIQUE

Comme au siècle précédent Bruxelles vit se dérouler maintes fêtes somptueuses. Les énumérer toutes serait fastidieux. Sans doute suffira-t-il d'en citer quelques-unes : celles de 1519, célébrées à propos de l'élection de Charles au trône impérial; celles du 4 mars 1522, avant le départ du jeune empereur pour l'Espagne; le carrousel de mai 1538, à l'occasion de la conclusion de la trêve de Nice; le tournoi et le simulacre d'attaque d'une bastille, en juillet 1541, à l'occasion

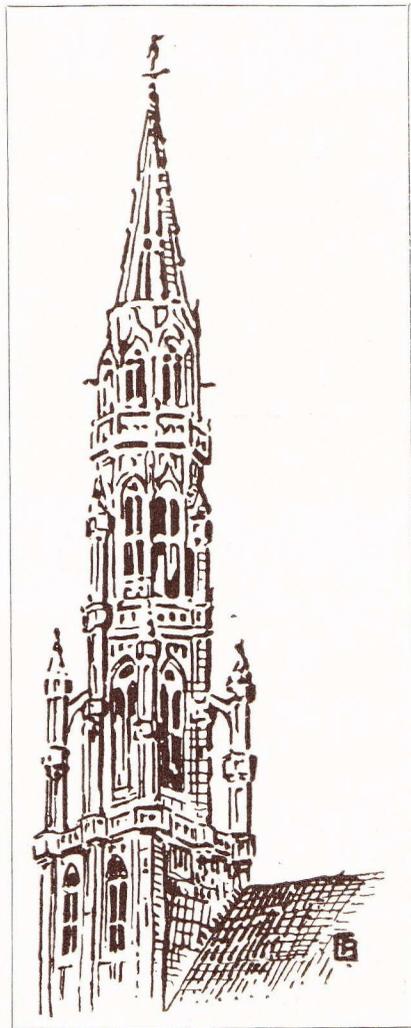


Fig. 115. Tour de l'Hôtel de Ville de Bruxelles.

Cliché prêté par le T. C. B.

Fig. 116. Hôtel du Cardinal Granvelle, XVI^e siècle; dessin de Suys.
Cliché prêté par le Comité d'études du Vieux-Bruxelles.

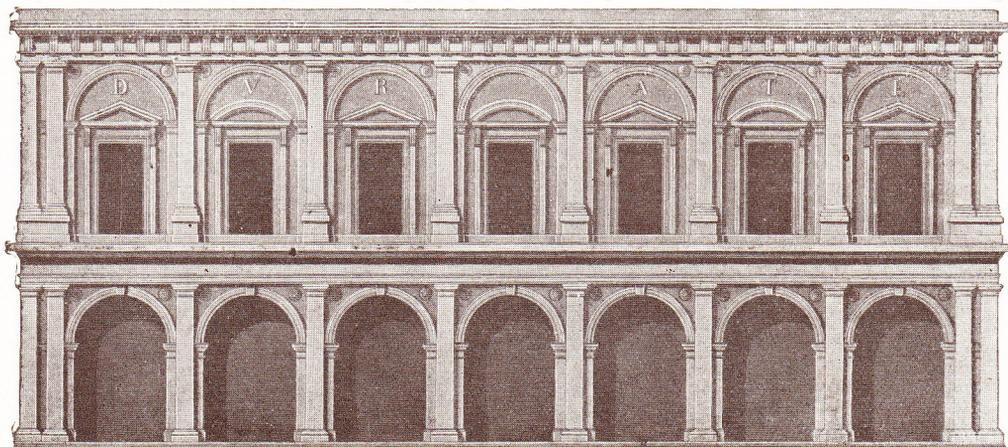
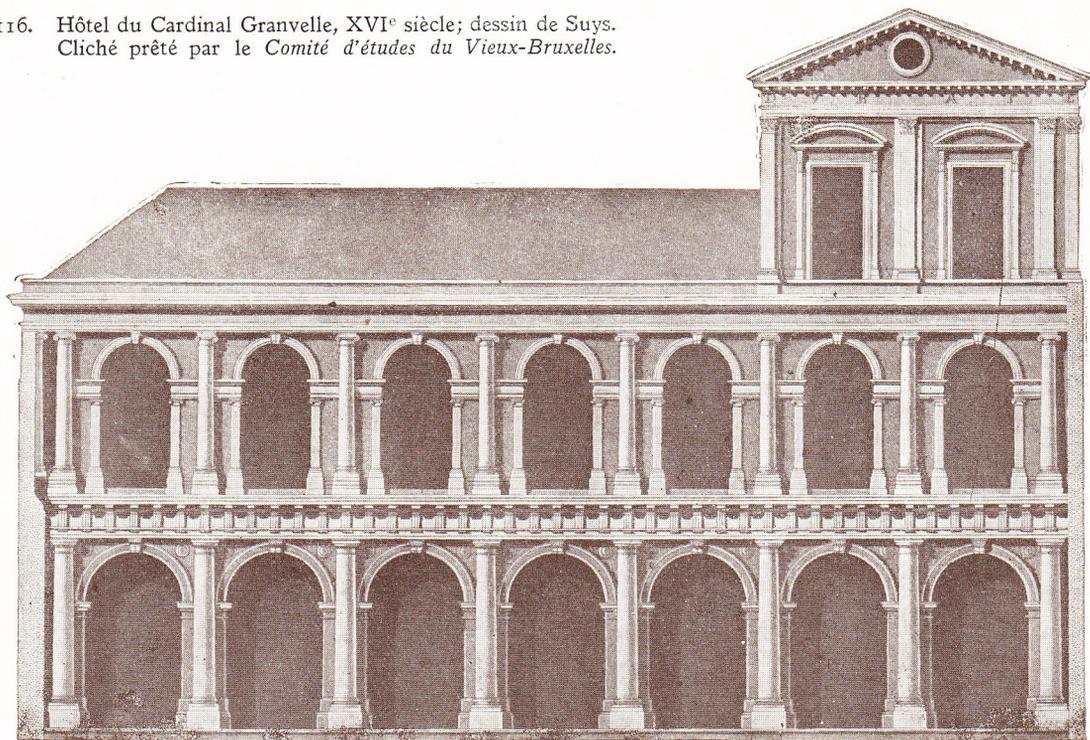


Fig. 117. Hôtel du Cardinal Granvelle, XVI^e siècle, (dessin de Suys), côté jardin.
Cliché prêté par le Comité d'études du Vieux-Bruxelles.

du mariage du duc de Lorraine; les fêtes qui saluèrent la signature du traité de Crépy et l'arrivée de la reine de France dans la capitale, en 1544.

Les cérémonies organisées pendant le séjour de l'infant Philippe (1549) méritent qu'on s'y arrête un instant. Le détail nous en est connu, grâce surtout à la relation qu'en fit un spectateur étranger, l'Espagnol Juan Cristoval Calvete de Estrella. Fêtes et réceptions se succédèrent pendant plusieurs semaines, presque sans interruption. Lorsque le prince héritier, alors âgé de vingt-deux ans, entra dans la ville, par la porte de Louvain, il fut harangué par le pensionnaire de la cité, à genoux. Des fleurs jonchaient les rues, des arcs de triomphe étaient dressés aux principaux carrefours, des tapisseries garnissaient les façades des maisons sur tout le parcours du cortège. D'innombrables feux de joie brillèrent, le soir, dans les divers quartiers grouillant d'une foule enthousiaste. L'affluence des nobles seigneurs dans la capitale était invraisemblable.

De toutes les cérémonies c'est l'*Ommegang* qui semble avoir excité le plus vivement la curiosité de don Philippe et des seigneurs de sa suite. Le chroniqueur prénommé s'attarde à décrire par le menu l'ordonnance de la procession : les compagnies d'arbalétriers et de halbardiers, les cavaliers figurant tous les anciens ducs de Brabant, les pages portant les couleurs des ducs, les chars de triomphe représentant les fêtes principales de N. S. Jésus-Christ et de la Sainte Vierge, les jeux, les allégories et les travestissements, les groupes formés par « ceux de la Ville » — bourgmestre, auditeurs, conseillers, receveurs, pensionnaire et autres —, les Ordres religieux précédés de croix et de bannières — Dominicains, Franciscains, Carmes —, puis le clergé des paroisses, en chapes magnifiques de brocart et de soie, et enfin, à la suite d'un grand nombre d'abbés en habits pontificaux, le curé de l'église du Sablon, assisté d'un diacre et d'un sous-diacre, portant la statue miraculeuse de Notre-Dame.

Aucune festivité bruxelloise de quelque importance ne pouvait se dispenser du concours des *Chambres de rhétorique*.

Celles-ci participaient aux inaugurations et réceptions princières, à la célébration des événements importants de la vie publique, par exemple, la signature des traités de paix.

A l'occasion de l'entrée de don Juan d'Autriche à Bruxelles, ils représentèrent des scènes allégoriques, déclamèrent des dialogues et poèmes de circonstance sur des théâtres (dits *huyskens*) dressés en divers endroits sur le parcours du cortège princier. Lors de l'arrivée du prince d'Orange par le canal de Willebroeck (*supra*, p. 119) les confrères des trois Chambres — Le Livre, La Fleur de Blé et la Guirlande de Marie — interprétèrent des pièces allégoriques sur des scènes dressées sur des barques abondamment pavoisées. Le poète *Jean-Baptiste Houwaert* avait, au préalable, complimenté le prince au nom du Magistrat de la ville.

Les troubles révolutionnaires, n'avaient pas encore étouffé l'ardeur des bourgeois-poètes bruxellois. Mais les temps ne se prêtaient plus guère cependant à la mise en train de « *landjuweelen* » comparables à ceux organisés à Bruxelles (en 1532, 1534, 1551 et 1565), ou à Anvers (en 1561). Afin de pouvoir dignement « paraître » à ce dernier *La Guirlande de Marie* avait obtenu du Magistrat bruxellois un subside de 2.000 florins. Mais la dépense totale de la compagnie s'éleva au-delà de 35.000 florins. Il est vrai que *La Guirlande* éclipsa par sa magnificence toutes les sociétés concurrentes. On jugera du faste déployé par la description suivante : « La marche était ouverte par des trompettes que suivaient deux hérauts d'armes, portant la livrée de Bruxelles, les rhétoriciens marchant deux à deux, et l'orateur de la chambre avec cinq autres membres, tous six à cheval. Venaient ensuite sept grands chars et soixante-dix autres plus petits, recouverts de drap rouge, et portant des personnages allégoriques, dont les uns représentaient les dieux de l'antiquité, les provinces belgiques, etc., et les autres mettaient

en action le sujet suivant : « Comment on doit se réunir joyeusement et se séparer avec amitié », les membres des cinq serments, tous à cheval, rangés deux à deux et précédés d'un corps de musique, tous les magistrats, d'autres notables et le prince de la chambre, Bernard Charles, suivi d'un grand nombre de fifres et de laquais. Les cavaliers de l'escorte, au nombre



Fig. 118. Char triomphal de la Chambre de rhétorique bruxelloise « La Guirlande de Marie » (Maria Crans). I valut la plus haute récompense à l'association en 1620 lors de la fête du blason organisée à Malines. — Le dessin date de 1621.

de 340, étaient vêtus de longs habits de drap cramoisi rouge, avec passements d'argent. Les Bruxellois remportèrent le prix de la plus belle entrée, celui de la plus belle entrée morale, celui du plus beau feu de joie, et le second prix des blasons ou devises. » (1)

A son retour à Bruxelles, *La Guirlande de Marie* participa aux cérémonies de l'inauguration du canal de Willebroeck en représentant le mystère déjà joué au concours d'Anvers.

IV. LES TRANSFORMATIONS TERRITORIALES DE LA VILLE CONSTRUCTIONS ET RUES NOUVELLES

Il convient d'insister ici sur les effets qu'eurent sur le développement de Bruxelles, d'une part, l'*élévation de la ville au rang de capitale*, et d'autre part, le *déplacement du centre de gravité économique des Pays-Bas*.

A partir du milieu du XV^e siècle Anvers avait recueilli l'héritage économique de Bruges; sous le règne de Charles-Quint sa prééminence s'avère décisive. Métropole du grand commerce

(1) HW, t. I, p. 392.

maritime international, il attire vers lui les marchands du monde entier. Tous les peuples de la terre s'y donnent rendez-vous; les produits de l'ancien et du nouveau monde s'entassent sur ses quais et y entremêlent leurs parfums. La haute finance s'y essaie, avec un succès croissant, aux vastes entreprises capitalistes.

Aussi le grand port de l'Escaut exerce-t-il une puissante attraction sur l'arrière-pays et, plus spécialement, sur la ville qui en est le centre politique, administratif et mondain, Bruxelles. Cette attraction est naturelle, irrésistible.

Dès ce moment l'axe du commerce change radicalement de direction : au sens Est-Ouest, prédominant depuis des siècles, se substitue le sens Sud-Nord.

Ce renversement de l'axe de la circulation économique a presque immédiatement sa répercussion sur le plan de la capitale. L'agglomération urbaine, qui s'était jusqu'alors développée surtout vers l'Est, puis — bien que moins vigoureusement — vers l'Ouest, esquisse une progression significative vers le Nord. La rue de Laeken est l'amorce de la chaussée qui doublera, par une route terrestre vers Anvers, le canal de Willebroeck substitué à la Senne pour le trafic par eau.

Depuis lors, l'axe Sud-Nord de la croisée formatrice de la ville affirme une importance qui ne cessera de se manifester. Dans la conjoncture économique nouvelle, Bruxelles, de par sa situation géographique, devient l'intermédiaire naturel entre la métropole maritime et l'arrière-pays agricole et industriel. Du même coup il devient centre de distribution des denrées et produits venus par la mer et le lieu de concentration des produits manufacturés des régions centrales et méridionales des Pays-Bas.

De sorte que, très tôt, on songe à le relier au Hainaut par un canal, prolongeant vers le Sud celui dit de Willebroeck. (1)

LES PREMIERS PLANS DE BRUXELLES

Les plans de Bruxelles, dressés au cours de la seconde moitié du XVI^e siècle, par Jacques Van Deventer, Braun et Hogenberg, donnent une idée précise de l'ensemble urbain et permettent d'apprécier l'importance des transformations survenues depuis le temps du Téméraire.

Tout le territoire circonscrit par la première enceinte est alors occupé complètement. Plus aucun espace n'y est vacant pour la bâtisse, sauf de-ci de-là, des cours et des jardins qui, rattachés aux voies principales par d'étroits couloirs, seront bientôt convertis en impasses.

Dans la zone comprise entre les deux enceintes murales l'aspect agricole s'est conservé. Le Warmoesbroeck (quartier du Marais-aux-Herbes-Potagères) est encore en grande partie livré aux entreprises maraîchères. Vers le haut de la ville, des vergers, des vignobles, et le vaste parc dépendant du palais des Princes, offrent au regard le charme de leurs feuillages. Dans le bas de la ville s'étend le tapis verdoyant des prairies et des jardins potagers. Mais, chose nouvelle, trois bassins d'eau prolongeant intra muros le canal de Willebroeck, y scintillent, miroirs géométriques. Cependant, en plus d'un endroit, cette zone d'entre-deux, encore surtout agricole, est envahie par des proliférations de caractère nettement urbain.

Sur les pentes du Sablon (et du Pré aux Laines — son prolongement vers la crête du Galgenberg) se dressent maintenant les opulentes demeures de quelques puissants seigneurs.

(1) Ce n'est qu'au XIX^e siècle que ce sera réalisé (canal dit de Charleroi).

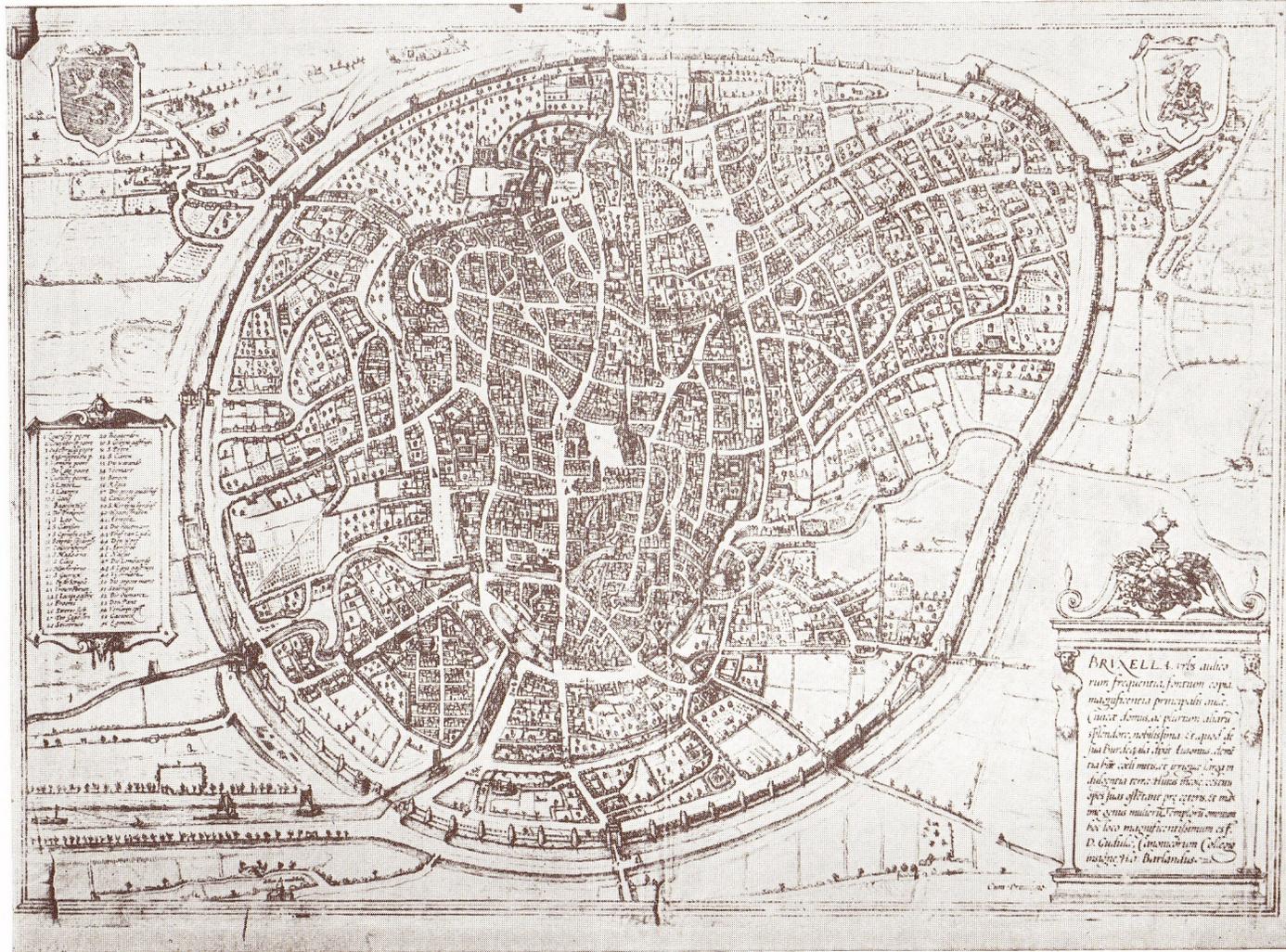


Fig. 119. Plan de Bruxelles (seconde moitié du XVI^e siècle) d'après Braun et Hogenberg.

Celle des Culembourg, celle des d'Egmont, celles des Bréderode, des Mansfeld, des Lannoy, des Lalaing, des Solre, des Tour et Taxis. (1)

Ainsi se trouve brillamment amorcé le développement d'un nouveau quartier aristocratique, hors des limites de la première enceinte.

En contrebas du Sablon sont apparues plusieurs ruelles; embranchées sur la rue Haute elles rattachent celle-ci à la rue des Minimes (quartier dit du Bovendael) et aux rues, parallèles, dites des Tanneurs et de Terre-Neuve. Ce dernier nom est caractéristique de l'occupation récente de territoires jusqu'alors non-bâties. Il s'agit des terres basses et marécageuses de la rive droite de la Senne.

Vers le Bovendael ce sont les rues des Chandeliers, de la Samaritaine, de la Porte Rouge, de l'Épée, de l'Eventail et du Faucon (autrefois dite du Bourreau); vers les terrains riverains de la Senne, ce sont les rues des Alexiens, d'Accolay, Notre-Seigneur, des Brigittines, du Miroir (autrefois dite de la Navette), du Renard, de la Rasière et des Vers.

Entre la Senne et la Petite Senne, au quartier dit d'Overmolen, la bâtisse empiète toujours davantage sur les prairies. La rue d'Anderlecht y prolonge le tracé onduleux du Marché-au-Charbon jusqu'à la porte d'Anderlecht. Et déjà des venelles s'en détachent, de part et d'autre, qui vont se perdre dans les prés et les champs.

De la rue de Flandre se détachent, vers les Bassins de batelage, trois ruelles étroites, proches l'une de l'autre (la rue du Chien Marin, la rue du Nom-de-Jésus et la rue du Pays-de-Liège) qui se sont maintenues jusqu'à ce jour.

Au nord des Bassins subsiste le damier dessiné par les ruelles du Grand Béguinage, encadré de fossés remplis d'eau. Longeant le fossé oriental, la rue de Laeken. Déjà entièrement bordée d'immeubles, du côté droit, et détachant vers la rive gauche de la Senne toute une série d'étroites voies.

Sur la rive droite de la rivière l'extension de la zone bâtie s'effectue intensivement au-delà des murs de la première enceinte, le long des rues du Marais, des Sables, Pachéco et de Schaerbeek. Autour de la chapelle de Saint-Laurent et du Couvent de Sainte-Elisabeth au Mont de Sion se développe un quartier nouveau qui, par la rue des Comédiens et de la Montagne-de-l'Oratoire, se relie au quartier de Notre-Dame-aux-Neiges. La rue de Louvain, bordée de maisons jusqu'au-delà de la porte du même nom, est l'artère vivifiante de ce dernier quartier.

Ainsi donc, de toutes parts, la ville a franchi les limites de la première enceinte. La marée urbaine s'avance hardiment le long des grandes voies de circulation joignant l'une à l'autre les portes correspondantes des deux ceintures murales (rue de Namur, rue de Flandre, rue Haute, rue de Louvain, rue de Schaerbeek, rue de Laeken, rue d'Anderlecht). De part et d'autre de l'axe principal, elle s'étale à même les pâtures et les potagers. Un réseau, aux mailles serrées, s'est ainsi formé, dont les plans de Jacques Van Deventer, de Braun et de Hogenberg nous ont conservé la fidèle image.

Sur le plan de Deventer, établi entre 1555 et 1560, l'historien A. Wauters a compté autant de rues et places dans la zone comprise entre les deux enceintes que dans celle circonscrite par la première : soixante-quatre pour chacune d'elles; soit, pour l'ensemble, cent-vingt-huit rues et places, sans compter les ruelles simplement amorcées et ne portant pas encore de nom.

Ledit plan nous montre aussi que deux marchés importants se sont, au XVI^e siècle, établis

(1) Tous ces hôtels patriciens ont disparu. Celui dit d'Egmont date de 1753 et a été modifié en 1835 et 1891. Mais il s'élève sur l'emplacement du palais du vainqueur de Gravelines et de Saint-Quentin.

hors de la première enceinte: le Marché-aux-Chevaux (au Grand Sablon) et le Marché-au-Bétail (à la place de Louvain actuelle).

D'ailleurs, de petites agglomérations de maisons se sont aussi formées à l'issue des portes de la seconde enceinte elle-même, notamment près des portes de Louvain, de Namur, de Hal et de Flandre.

LOUIS VERNIERS

BRUXELLES

ESQUISSE HISTORIQUE

PRÉFACE
DE

P. BONENFANT

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES

BRUXELLES
MAISON D'ÉDITION A. DE BOECK
265, RUE ROYALE, 265
1 9 4 1

REMERCIEMENTS

J'AI UNE DETTE DE RECONNAISSANCE ENVERS UN GRAND NOMBRE DE personnes dont le concours me fut infiniment précieux pour la réalisation de l'entreprise dont voici le modeste résultat. Je désire le proclamer dès l'abord.

Du fond du cœur je dis merci à mes amis Paul BONENFANT, professeur à l'Université de Bruxelles et archiviste de la Commission d'Assistance publique de la Ville de Bruxelles, et Eugène COLLIN, chef de division au Service des Archives de la Ville de Bruxelles, dont l'inépuisable bienveillance et la sûre érudition ont grandement facilité mes recherches documentaires dans les dépôts confiés à leur garde.

Je remercie avec la même chaleur mes amis CASTILLE, LAMY et LECLERCQ qui ont bien voulu mettre leurs talents de photographes à mon service, ainsi que MM. GOFFIN, administrateur-trésorier de la Bibliothèque royale de Belgique, LECONTE, conservateur du Musée de l'Armée, LINDEMANS, animateur de la revue *Eigen Schoon en de Brabander*, LODS, du Touring Club de Belgique, MARINUS, chef du Service des Recherches historiques et folkloriques de la Province de Brabant, OPDEBEECK, secrétaire de la Radio-Scolaire (I. N. R.), PERGAMENT, archiviste en chef de la Ville de Bruxelles et VIANE, secrétaire de la société Uccle-Centre d'Art, lesquels m'ont gracieusement prêté nombre de clichés, ornements de cet ouvrage.

J'exprime aussi ma vive reconnaissance à Madame LECONTE, bibliothécaire bénévole de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles, dont le zèle souriant et la fidèle mémoire de Bruxelloise m'ont procuré maints renseignements utiles. La Commission Administrative de la dite Société d'Archéologie a bien voulu consentir en ma faveur une réduction du taux usuel afférent aux prêts de clichés. Je lui en sais gré.

LOUIS VERNIERS.

LISTE DES ABREVIATIONS

- B. 1. — Bonenfant, Paul, Les premiers remparts de Bruxelles (Annales de la S.R.A.B., t. XL, 1936).
- B. 2. — id. Quelques cadres territoriaux de l'histoire de Bruxelles
(Annales de la S.R.A.B., 1934).
- B. 3. — id. La création à Bruxelles de la Suprême Charité (in Rapport annuel de la Commission d'Assistance publique de la Ville de Bruxelles pour 1928).
- B. 4. — id. Le Problème du paupérisme en Belgique à la fin de l'Ancien Régime.
- B. C. — Bulletin communal de la Ville de Bruxelles.
- D. B. — Dubois, A., Les bourgmestres de Bruxelles depuis 1830 (Bruxelles, 1897).
- D. M. 1. — Des Marez, Guillaume, Guide illustré de Bruxelles, t. I., Monuments civils; t. II., Monuments religieux (éd. T. C. B. 1928).
- D. M. 2. — id. Traité d'architecture dans son application aux monuments de Bruxelles (éd. T. C. B., 1921).
- D. M. 3. — id. Le développement territorial de Bruxelles au Moyen Age (étude de géographie historique urbaine); publié par P. Bonenfant et F. Quicke.
- D. M. 4. — id. L'Origine et le Développement de la Ville de Bruxelles. Le Quartier Isabelle et Terarken (Publication du Comité d'Etudes du Vieux-Bruxelles, 1927).
- D. M. 5. — id. L'organisation du Travail à Bruxelles au XV^e Siècle (Mémoires publiés par l'Académie Royale de Belgique, t. LXV, Bruxelles, 1904).
- F. 1. — Favresse, Félicien, L'Avènement du Régime démocratique à Bruxelles pendant le Moyen Age (Mémoires publiés par l'Académie Royale de Belgique, t. XXX, 1932).
- F. 2. — id. La Keure bruxelloise de 1229 (Bulletin de la Commission Royale d'Histoire, t. XCVIII, année 1934).
- F. 3. — id. Esquisse de l'évolution constitutionnelle de Bruxelles depuis le XII^e siècle jusqu'en 1477 (Annales de la S.R.A.B. 1934).
- H. W. — Henne et Wauters, Histoire de Bruxelles (1845, trois volumes).
- P. — Pirenne, Henri, Histoire de Belgique (7 vol.).
- R. A. — Rapport annuel de la Ville de Bruxelles.
- S.R.A.B. — Société Royale d'Archéologie de Bruxelles.
- T. C. B. — Touring Club de Belgique.
- V. 1. — Verniers, Louis, Démographie et Expansion territoriale de l'Agglomération bruxelloise depuis le début du XIX^e siècle (Bulletin de la Société d'Etudes géographiques, t. V, mai 1935, pp. 79 à 123).
- V. 2. — id. Les transformations de Bruxelles et l'urbanisation de sa banlieue depuis 1795 (Annales de la S.R.A.B., 1934).
- V. 3. — id. La déconcentration urbaine de la Ville de Bruxelles (Mémoires du 1^{er} Congrès de Géographie historique, t. II, pp. 311 et ss.).
- V. 4. — id. Les Impasses de Bruxelles (Le Folklore brabançon, Août-Octobre 1934).
- V. K. — Van Kalken, Frans, Les Commotions populaires en Belgique.
- W. — Wauters, Alphonse, Histoire des Environs de Bruxelles (1850-1857; 3 volumes).